



L'Avem participera au Vendée électrique Tour en Nissan Leaf

Posté le 15/05/2015 à par Philippe Schwoerer - Lu 1557 fois - [4 commentaires](#)



L'Avem participera au Vendée électrique Tour en Nissan Leaf

C'est avec une Leaf prêtée par Nissan que l'Avem va participer du 4 au 6 juin 2015 au Vendée électrique Tour piloté par l'association Vendée mobilité électrique, et le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée (SyDEV), membre de l'Avem. Les inscriptions sont désormais closes : 66 équipages professionnels et assimilés en voitures ou utilitaires électriques, 5 supplémentaires composés de particuliers invités, et 3 deux-roues (scooters et motos). C'est plus du double de concurrents, par rapport à l'édition 2014 !

L'Avem en Leaf

Si, avec 30 inscriptions, la Renault Zoé sera la plus représentée des voitures électriques à l'épreuve d'éco-conduite, c'est avec une Leaf que nous suivrons le parcours imaginé par l'organisation. Nous remercions particulièrement Nissan pour le prêt de cette voiture que nous apprécions beaucoup. Certes, tout comme Mitsubishi qui soutient également la manifestation et sera représenté avec son Outlander PHEV, Nissan est membre de l'Avem. Pour autant, si tel n'avait pas été le cas et que l'on m'avait demandé de choisir parmi les modèles électriques actuellement sur le marché, c'est bel et bien cet engin que j'aurais retenu. La Leaf est une voiture polyvalente, parfaitement équilibrée, et qui s'est révélée fiable dès son introduction dans les concessions. J'apprécie son comportement routier exemplaire, tout particulièrement sur route sinueuse. De nombreux autres modèles seront présents, reflétant la production actuelle : BMW i3, Volkswagen e-Golf et e-up!, Kia Soul EV, Peugeot iOn, Citroën C-Zéro, Renault Kangoo, Nissan e-NV200, Tesla Model S, Smart ED, Kangoo ZE, etc. Au milieu d'eux, quelques hybrides rechargeables.

En toute amitié avec le SyDEV

C'est en toute amitié avec le SyDEV et les acteurs vendéens de la mobilité électrique que l'Avem et ses membres sont heureux de prendre part à un des événements majeurs organisés en France dans ce cadre. Notre équipage sera composé de Tiphaine Leurent, chargée de communication, et moi-même. Nous serons heureux de rencontrer sur le terrain tous ceux qui nous lisent et nous font confiance. En dehors de la touche touristique apportée au parcours, tout l'intérêt de l'épreuve d'éco-conduite réside dans sa philosophie même : il simule l'exploitation d'un véhicule professionnel qui se déplace autour d'un point de base, alternant dans la journée les phases de roulage et de recharge. L'objectif est de démontrer que le véhicule électrique a une autonomie suffisante pour un usage quotidien en entreprise ou pour les collectivités.

Maillage en cours

Tout en participant à l'organisation du premier Vendée électrique Tour, en 2014, le SyDEV a débuté son programme de maillage du territoire. Le syndicat a débloqué une enveloppe de 750.000 euros « *pour la mise en place d'un réseau départemental de bornes de recharge en respect des flux de circulation, des distances de déplacement domicile/travail compatibles avec l'autonomie de ce type de véhicule, des actions privées (grande distribution, sociétés d'autoroutes, distributeurs de carburant, etc.)* ». A l'étape du 30 juin de cette année, « *la Vendée disposera de près de 80 bornes déployées dans 49 communes. Parmi elles, 5 sont des bornes rapides (44KW), les autres sont normales/accélérées (3/22 KW), toutes équipées de prises offrant la compatibilité avec tous les véhicules électriques et hybrides rechargeables : vélos, scooters, motos, tricycles, véhicules de tourisme, véhicules utilitaires* ». Implantées à La Roche-sur-Yon, Challans, Bouffé, Sainte-Florence et Sainte-Gemme-la-Plaine, les stations rapides ont reçu l'implication de Nissan.